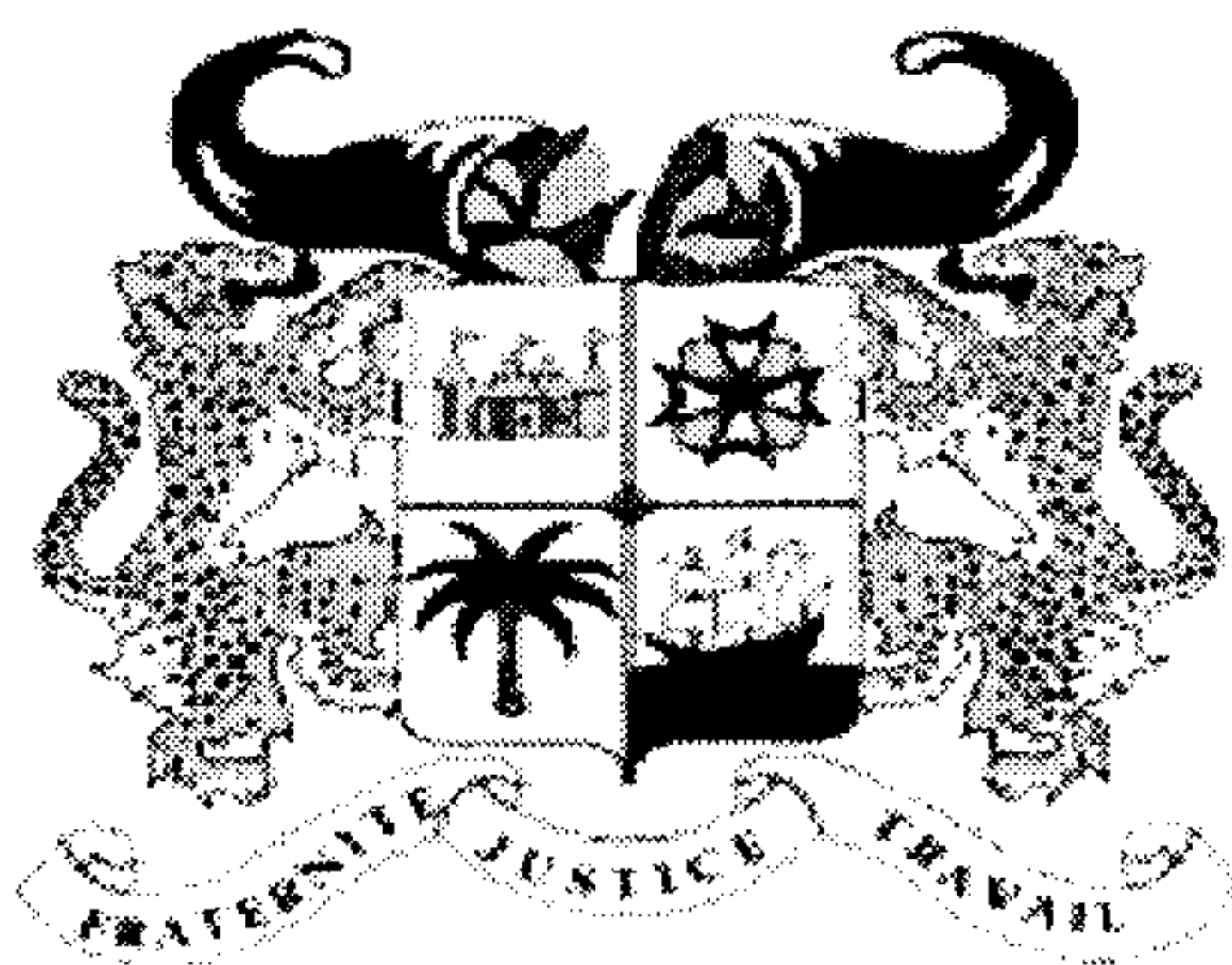


REPUBLIQUE DU BENIN



**ALLOCUTION DU DOCTEUR BONI YAYI,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT A L'OCCASION DE LA
CEREMONIE D'OUVERTURE DE LA IVème CONFERENCE DES NATIONS
UNIES SUR LES PAYS LES MOINS AVANCES**

Istanbul, le 9 mai 2011

- **Excellence Monsieur le Président de la Turquie,**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat
et de Gouvernement;**
- **Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée
Générale des Nations Unies;**
- **Excellence Monsieur le Secrétaire Général des
Nations Unies;**

- **Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégation;**
- **Excellence Monsieur le Haut Représentant pour les Pays les Moins Avancés, les Pays en Développement sans Littoral et les Petits Etats Insulaires en Développement;**
- **Mesdames et Messieurs,**

Nous voici réunis ce jour, lundi 09 mai 2011, dans cette historique et combien splendide ville d'Istanbul à l'occasion de cette grande rencontre convoquée à bonne date pour évaluer et consolider le partenariat mondial pour le développement des Pays les Moins Avancés.

Qu'il me soit permis de remercier au nom du peuple béninois et en mon nom propre, le Gouvernement et le Peuple de Turquie pour l'accueil et toute la sollicitude dont nous sommes l'objet depuis notre arrivée.

Je voudrais également saluer l'engagement ferme et déterminé de la Turquie qui n'a ménagé aucun effort pour assurer la tenue de ces assises.

La République du Bénin, par ma voix, adresse ses sincères félicitations au Président de l'Assemblée Générale des Nations Unies, Son Excellence Monsieur Joseph DEISS, au Secrétaire

Général des Nations Unies, Son Excellence Monsieur Ban Ki-Moon, au Haut Représentant pour les PMA, l'Ambassadeur Cheick Sidi DIARRA, à nos partenaires au développement et à toutes les parties prenantes à cette conférence, pour le travail prodigieux abattu depuis deux ans dans le cadre des préparatifs de cette rencontre internationale.

En 1971, la Communauté Internationale catégorisa comme « Pays Moins Avancé » (PMA) des pays caractérisés par une extrême pauvreté et par la faiblesse structurelle de leurs ressources économiques, institutionnelles et humaines.

De 25 au départ, ce groupe a aujourd'hui atteint le nombre de 48 après avoir culminé à 50 en 2007. Le Bénin, mon pays, se félicite de constater que de la première conférence des Nations Unies sur les Pays les Moins Avancés à Paris en 1981 à la troisième qui a eu lieu à Bruxelles en 2001 en passant par la seconde tenue à Paris en 1990, les besoins particuliers des PMA n'ont jamais cessé d'être au centre des préoccupations de la Communauté Internationale.

C'est pourquoi, au moment où nous nous réunissons pour évaluer les résultats de la mise en œuvre du programme d'action de Bruxelles et pour adopter un nouveau programme de développement en faveur des Pays les Moins Avancés, nous ne saurions passer sous silence la modeste contribution du Bénin aux efforts de la Communauté Internationale pour la réalisation des objectifs qui avaient été fixés.

En effet, outre le rôle de porte-parole des PMA aux Nations Unies et dans les grandes Conférences internationales sur les questions de développement, le Bénin a, dès son élection en février 2002 à la Présidence du Bureau de Coordination des PMA, pris l'initiative d'organiser à Cotonou plusieurs réunions ministérielles des PMA, d'abord en août 2002, puis en février 2006 et en suite en juin 2006. Ces différentes réunions ministérielles ont permis de définir des stratégies efficaces de mise en œuvre du programme d'action de Bruxelles.

En particulier, la réunion ministérielle qui a eu lieu à Cotonou en février 2006 sur le transfert des fonds des migrants des PMA a abouti à l'idée de la création d'un Observatoire international sur cette question et dont le Bénin, mon Pays s'honore d'abriter le siège.

Nous nous félicitons qu'à l'issue des négociations au niveau du Bureau de Coordination des PMA, un programme pilote ait été conclu pour démarrer les activités de cet Observatoire. Nos efforts dans ce domaine permettront de rendre efficace la contribution des migrants au développement de nos pays. C'est le lieu de remercier le Gouvernement de la Turquie pour le concours financier accordé au Gouvernement Béninois en vue du démarrage de cet observatoire.

S'il est un fait que les Pays les Moins Avancés ont connu une croissance économique entre 2002 et 2007, dans le cadre de l'exécution du Programme d'Action de Bruxelles, il n'en

demeure pas moins vrai que leur situation économique ne s'est pas encore traduite par un recul de la pauvreté.

C'est vous dire que malgré les multiples efforts déployés par les PMA pour obtenir des progrès remarquables dans les domaines de la gouvernance, du développement humain, de la santé, de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement, de l'enseignement primaire pour tous et de l'autonomisation des femmes, de nombreux défis restent à relever.

Les PMA d'Afrique n'ont pas pu créer les emplois nécessaires pour assurer des perspectives d'avenir aux jeunes. Au niveau des échanges internationaux, Leur part au commerce international n'a pu s'accroître malgré les facilités d'accès préférentiel au marché qui leur ont été accordées, ce faute de capacités de production nécessaires et d'infrastructures adéquates.

Au plan social, la mortalité infantile et maternelle n'a que faiblement reculé. Le taux de scolarisation des filles reste bas. La pression démographique continue d'influer négativement sur les perspectives de croissance économique.

Les progrès enregistrés dans la lutte contre le VIH/SIDA et le paludisme sont lents. Quant à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, ils sont loin d'être atteints en 2015.

De surcroît, les crises multiformes, tant économiques, alimentaires, qu'environnementales, qui secouent le monde, exposent les PMA aux chocs économiques, exogènes et aux phénomènes des changements climatiques qui les fragilisent davantage.

Pourtant, les PMA disposent de nombreux atouts qui ne demandent qu'à être exploités.

Au vu de ces considérations, la Conférence d'Istanbul revêt pour ces pays une signification particulière car l'une des principales insuffisances de la mise en œuvre du programme de Bruxelles reste le faible niveau d'exécution par nos partenaires des engagements pris en 2001.

Je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage aux Partenaires au Développement qui ont atteint les objectifs normatifs fixés pour l'Aide Publique au Développement ou qui s'en approchent. Leurs performances honorent leurs peuples et crédibilisent l'idéal de solidarité que portent le multilatéralisme et le partenariat mondial pour relever les défis globaux.

Au regard des énormes défis que doivent relever les PMA, il est évident que les réponses requises doivent sortir des sentiers battus, et mobiliser des énergies nouvelles pour s'attaquer avec plus de détermination aux problèmes complexes du sous-développement.

La Conférence d'Istanbul doit déboucher sur l'adoption d'un programme d'Action ambitieux, réaliste, capable de générer des résultats tangibles. Tirant leçons des expériences des trois premiers programmes, nous devons accorder plus d'importance aux investissements productifs par rapport aux mesures visant la promotion sociale et qui en dépit de tout doit se poursuivre.

Pour y parvenir, il nous faut faire preuve d'imagination et de pragmatisme afin que le Programme d'Action d'Istanbul permette, entre autres, aux PMA :

- d'améliorer leur capacité de production et de diversifier leurs exportations tout en renforçant les mesures destinées à leur faciliter l'accès aux marchés;
- de favoriser le développement des infrastructures économiques telles que celles relatives aux transports, à l'approvisionnement en énergie et aux télécommunications, en améliorant leur accès aux technologies;
- de renforcer la sécurité alimentaire et promouvoir l'agriculture;
- de consolider le développement social et humain;
- de renforcer la résilience des PMA face aux chocs externes.

Nos stratégies pour atteindre ces objectifs doivent être appuyées par la mobilisation de ressources additionnelles pour promouvoir les investissements créateurs de richesse.

La Communauté Internationale se doit de mettre en place de nouveaux mécanismes d'appui permettant de surmonter ces chocs et de préserver la dynamique de croissance de nos économies.

Les difficultés cycliques qui caractérisent la situation économique mondiale ne devraient pas nous empêcher d'avoir une vision claire de l'avenir que nous désirons pour nos peuples et de définir des axes d'action pour le concrétiser. Nous devons mettre à contribution toutes les coopérations y compris le recours intensif à la coopération Sud-Sud, qui peut devenir plus hardie et plus ambitieuse.

Par ailleurs, la conclusion à brève échéance du cycle des négociations commerciales multilatérales de Doha et le financement adéquat de l'initiative «Aide au Commerce» permettraient également aux PMA de tirer un meilleur profit des opportunités qu'offre le commerce mondial.

Il nous faut donc un paquet de mesures pour former un partenariat renouvelé tirant les leçons du passé pour permettre l'émergence des PMA.

L'accélération du développement des PMA pourrait ainsi contribuer à relancer vigoureusement l'économie mondiale s'ils activent leurs capacités dormantes et associent la poursuite de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement avec une forte dynamique de croissance économique, soutenue par des investissements dans tous les secteurs productifs et la maîtrise des effets néfastes des changements climatiques.

Dans cette optique, nous devons adopter un programme d'action suivant le modèle de responsabilité partagée mais différenciée. Cette approche devrait permettre de conférer aux Pays les Moins Avancés des marges de manœuvre effectives, en matière d'appréciation des défis qui sont les leurs, d'identification des voies à suivre et des moyens à mettre en œuvre pour les relever, tout en s'efforçant d'établir une meilleure gouvernance.

De leurs cotés, les Partenaires au développement devront non seulement remplir les engagements antérieurs envers les PMA mais aussi assurer la mobilisation de ressources additionnelles.

La reconnaissance des PMA et la garantie de leur représentation dans les mécanismes de gouvernance de l'économie mondiale ainsi que la garantie de la prise en compte de leurs besoins de financement dans la gestion du système financier international créeraient de meilleures conditions pour leur émergence.

Je voudrais à cet égard, appeler une attention particulière sur la situation en Haïti qui requiert la mobilisation de toutes les formes de solidarité, y compris les possibilités existant au niveau des PMA pour aider le seul PMA dans les Amériques à s'engager de manière irréversible sur la voie du progrès. Les opportunités de coopération triangulaire doivent être pleinement exploitées pour promouvoir la reconstruction de ce Pays.

Au demeurant, nous devons forger à Istanbul, une alliance nouvelle pour le développement fondée sur la solidarité et l'interdépendance bien comprise de nos Etats et de nos Peuples.

Il est donc urgent que la Communauté Internationale associe les mécanismes traditionnels d'appui aux PMA à un nouveau cadre de politique et de coopération internationale offrant un système de gouvernance mondiale plus stable et plus équitable pour tous les pays.

C'est ainsi que nous pourrions rendre crédible notre volonté affirmée d'assurer le reclassement d'un grand nombre de PMA à la fin de cette nouvelle décennie de développement. Nous devons l'amorcer avec optimisme, malgré les difficultés cycliques actuelles.

Le développement des PMA est aujourd'hui non seulement une exigence d'équité mais aussi et surtout un moyen de dynamiser tous les moteurs de l'économie mondiale pour générer la prospérité partagée au service du développement humain durable, de la paix et de la sécurité internationales.

Vive la coopération internationale,
Je vous remercie.